



Accident de travail que dois je faire?

Par **osnaej**, le **25/10/2008** à **09:19**

bonjour,le 9 fevrier dernier j'ai ete victime d'un accident du travail j'ai du subir une operation du poignet le 2 juillet,je suis toujours en arret de travail,j'espere reprendre mon travail en decembre.voila ma question,mon accident est du a un outillage en tres mauvais etat qui m'a etait fourni par mon superieur direct dont je subi un harcelement moral depuis 3 ans que puis je faire?

Par **dany1130**, le **31/10/2008** à **09:36**

Bonjour, Moi à ta place, je prends déjà un expert des accidents du travail, ça peut te coûter d'abord le prix d'une visite et par la suite voit avec ce docteur si tu peux aller au prud'homme, mais février me paraît un peu loin pour le tribunal, c'est à voir avec ton docteur expert qui ne peut que bien te conseiller. A plus dany1130